

Beaucoup de bouées sont libres, les plaisanciers ont fait leur demande de mouillage mais entre-temps, certains ont déménagé, d'autres ont vendu leur bateau ...

La mairie informe qu'elle ne subviendra plus au déficit des bouées impayées. Actuellement il y a 4 impayés.

A savoir également que certains propriétaires qui changent de bateau pour un bateau plus long, présentent l'ancienne carte bénéficiant ainsi d'un tarif inapproprié.... .

Sans compter « les plaisanciers de passage » qui s'amarrent sans rien demander ni signaler à personne.

Pour toutes ces raisons, chaque année ces sont tous les plaisanciers louant un mouillage à VEOLIA qui voient leur facture augmenter.

Quand le compte rendu de la réunion de la CUP sera reçu il vous sera communiqué via le site.

3 - Les permanences du samedi

La SONALOM se réjouit de l'augmentation des visites lors des permanences ou des ateliers du samedi matin qui se terminent dans la joie, la bonne humeur.

Aussi, il a été décidé de modifier l'amplitude d'ouverture du local de **10 h 00 à 12 h 30** (la fermeture du local sera signalée et le rangement et la propreté auront dû être faits !).

4 - Tracteur

Une pochette a été créée afin d'y classer les fiches de "décharge de responsabilité du conducteur " pour la mise à l'eau ou sortie de bateau.

5 - Organisation de la réunion du CD56

La réunion aura lieu le samedi 30 avril 2016 de 09 h 00 à 12 h 00, salle des "Viviers Collet" à Kerroch. Elle sera suivie d'un repas à « l'Etoile du Bonheur » route de Fort bloqué.

Il est fait appel à 2 volontaires le matin de 07 h 00 à 09 h 00 pour préparer le café et le midi pour servir l'apéritif. Les deux volontaires sont invités au repas aux frais de la SONALOM.

6 - Enquête sur les profils et habitudes des plaisanciers de la région

Chaque membre de la SONALOM a reçu par mailing cette enquête, libre à chacun d'y répondre ou non en direct à l'enquêteur.

Cette enquête est transmise par le Président du CD56 :

J'ai été contacté par Monsieur Arnaud BRUCHEC qui réalise actuellement une étude sur les pratiques de la plaisance dans le Morbihan. Cette recherche a pour but d'évaluer au plus précis le vivier des plaisanciers dans notre département et d'étudier nos attentes aussi bien en besoins, qu'en services.

Je vous prie de bien vouloir transmettre à tous vos membres le document à remplir, en leur demandant de bien vouloir répondre directement à Monsieur BRUCHEC à cette

adresse : « arnaudlebruchec@free.fr ».

Cette démarche peut rester entièrement anonyme et n'a pour but que de l'information.

Merci à tous et bonne journée.

Pascal BAUDOIN ; Pdt du CD56.

7 - Salon à l'Abordage **RAPPEL : le 23 juillet à l'Anse du Stole**

Commencer à distribuer les flyers, penser à en prendre pour la réunion du CD56.

La tombola et le panier garni ayant bien fonctionné l'année dernière, tout le monde est d'accord pour que ce soit organisée une tombola cette année.

Par conséquent, il faut aussi commencer à recueillir des lots pour la tombola et le panier garni. Un document spécifique pour les donateurs de lots a été établi et est à disposition au local pour celles et ceux qui veulent solliciter des lots auprès des commerçants. Ne pas oublier de leur proposer une affiche à mettre dans leur vitrine ou leur local. Elles sont à disposition au local. Vous pouvez en mettre sur les vitres latérales arrière de vos véhicules.

8 - Questions diverses

PROPOSITION : Organisation d'une sortie SONALOM sur Port Louis envisagée le dimanche 22 mai pour les membres de la Sonalom et leur famille. Traversée en bateau (navette), visite du musée et repas le midi.

Marc LOILLIER nous communiquera les détails de l'organisation dès que possible.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 17 MAI à 17 H 00

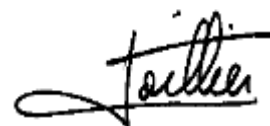
REUNION « SPECIAL ABORDAGE » LE 24 MAI à 17 H 00

Pour cette manifestation, les volontaires pour donner un coup de main sont les bienvenus. Proposez vos services à sonalom@wanadoo.fr

LA SECRETAIRE
Marlène BASSERY



LE PRESIDENT
Marc LOILLIER



A suivre les plans des mouillages au 01 avril 2016 Remis par VEOLIA

LE PLAN DES MOUILLAGES DU PORT DE LOMENER



A SUIVRE

LE PLAN DES MOUILLAGES DE L'ANSE DU STOLE

